

Explorer son projet

Les AVANTAGES

Un accompagnement personnalisé, basé sur une expertise fiable, délivré par des conseillers de la Chambre d'Agriculture.

- > Une diversité de compétences
- > Un conseil indépendant
- > Une formule adaptable

Vous souhaitez :

- > Réaliser une première approche de votre projet (installation/reprise, diversification, développement d'atelier, etc...)
- > Etudier différentes stratégies pour le mener à bien
- > Identifier ses conditions de réussite, les points forts et les points de vigilance
- > Disposer d'un plan d'actions

Explorer son projet



DIAGNOSTIQUER

- Le contexte de réalisation de votre projet
- Les différentes activités et composantes de votre projet
- Les sources de questionnement



ÉVALUER

- Sa cohérence avec vos objectifs professionnels et personnels
- Les stratégies possibles pour le mettre en œuvre
- Les conditions de sa réussite



CONSEILS EN ENTREPRISE

La Chambre d'Agriculture vous accompagne

- **Evaluer la viabilité de son projet**
 - Estimer le potentiel de revenu de votre projet
 - Analyser la cohérence technique du système
 - Déterminer l'éligibilité aux aides à l'installation

Maîtriser ses projets de diversification agricole

- – Connaître les éléments à étudier
- Réaliser une étude de marché

Formuler son projet avant de se lancer !



INFOS PRATIQUES

Lieu

Chambre d'Agriculture des Ardennes
1 rue Jacquemart Templeux
08 013 Charleville-Mézières

Tarifs

480 à 960 € HT

Documents remis

Compte-rendu

Délai

Sous 2 mois

Public

Exploitants agricoles
Futurs agriculteurs

VOTRE INTERLOCUTEUR



Aurélie SATTEZI

Chef de Service

06 89 58 34 11

a.sattezi@ardennes.chambagri.fr

